



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Marc Vande Weyer, *Président du Conseil* ;  
Christian Lamouline, *Bourgmestre* ;  
Yonnec Polet, Said Chibani, Katia Van den Broucke, Christiane Rassart, Ali Bel-Housseïne,  
*Echevins* ;  
Thibault Wauthier, Geoffrey Van Hecke, Marc Hermans, Chantal Duboccage, Nathalie Mayor,  
Clementina Ulmeanu, François Robe, Ilse Carlé, Philippe Lalière, Mariam Bah, Julien Vande  
Weyer, Maria Spataru, Walid Bouzagou, Jordi Landu, Bader El Azzaoui, Yves Reineson, Frédéric  
Smets, Antoinette Uwonkunda, *Conseillers communaux* ;  
Fabienne Demaury, *Secrétaire communale*.

**Excusés**

Sabrina Djerroud, *Echevin* ;  
Fatiha Rezki, Gladys Kazadi, Laila Bougmar, *Conseillers communaux*.

**Séance du 30.01.25**

---

**#Objet : Berchem Solidarite-it Nord-Sud Noord-Zuid asbl - Désignation de représentants à l'Assemblée générale #**

---

Séance à huis-clos

**AFFAIRES INTERNES**

**Secrétariat communal**

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, notamment l'article 120 § 2: "*Le conseil communal nomme les membres de toutes les commissions qui concernent l'administration de la commune et les représentants du conseil communal dans les intercommunales et dans les autres personnes morales dont la commune est membre. Il peut retirer ces mandats.*";

Attendu les statuts de BERCHEM SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid:

"Article 9

*Les membres de droit sont les membres désignés par le conseil communal.*

(...)

*Les membres de droit sont désignés par le conseil communal à raison d'un délégué par deux élus du conseil communal, élus sur la même liste tel qu'il apparaît aux dernières élections. Si le nombre issus d'une même liste est impair, le nombre de délégués est arrondi à l'unité supérieure. Si la qualité de conseiller communal n'est pas exigée pour être délégué, l'appartenance politique du membre fondateur est prise en compte dans le calcul du nombre de siège.*";

Considérant que le Conseil communal doit dès lors procéder à la nomination de représentants dans l'Assemblée générale de l'asbl selon la répartition suivante:

- LB: 6
- PS-VOORUIT+: 4
- Open MR: 3
- Ecolo-Groen: 1
- Be Berchem: 1

Attendu les candidatures écrites des personnes suivantes en qualité de candidats représentants dans l'Assemblée générale:

- LB: 6
  - Patrick SAUVAGE
  - Ihsane BENZIRAR
  - Régis RENARD
  - Yves REINESON
  - X
  - X
- PS-VOORUIT+: 4
  - Dominique OTTOU
  - Mariam BAH
  - XXX
  - XXX
- Open MR: 3
  - François VAN LAEKEN
  - Dieter DERIJCKERE
  - Alexandre CARLINO
- Ecolo-Groen: 1
  - Etienne PLAS
- Be Berchem: 1
  - Mariam AHAROU

ARRETE ce qui suit:

Article 1:

Les personnes suivantes sont désignées comme représentants dans l'Assemblée générale de l'asbl BERCHEM SOLIDARIT-E-IT Nord-Sud/Noord-Zuid:

- LB: 6
  - Patrick SAUVAGE
  - Ihsane BENZIRAR
  - Régis RENARD
  - Yves REINESON
  - X
  - X
- PS-VOORUIT+: 4
  - Dominique OTTOU
  - Mariam BAH
  - XXX
  - XXX
- Open MR: 3
  - François VAN LAEKEN
  - Dieter DERIJCKERE
  - Alexandre CARLINO
- Ecolo-Groen: 1
  - Etienne PLAS
- Be Berchem: 1
  - Mariam AHAROU

Le Conseil approuve le projet de délibération.  
25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,  
(s) Fabienne Demaury

Le Président du Conseil,  
(s) Marc Vande Weyer

POUR EXTRAIT CONFORME  
Berchem-Sainte-Agathe, le 05 février 2025

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Fabienne Demaury

Christian Lamouline